

# BIGBEN INTERACTIVE

S.A. au capital de 7.080.342 Euros  
SIEGE SOCIAL : Rue de la Voyette, CRT 2, 59818 LESQUIN CEDEX  
320 992 977 RCS LILLE

## Compte rendu de l'AGM et dépôt des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2006 et la proposition d'affectation des résultats, publiés au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* N° 99 du 18 août 2006, ont été approuvés par l'assemblée générale mixte du 14 septembre 2006.

Les comptes consolidés ont été publiés audit Bulletin.

Les comptes annuels et les comptes consolidés ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Lille, le 05 octobre 2006.

L'assemblée générale mixte du 14 septembre 2006 a approuvé sans modification les résolutions 1 à 13.

## Résultat des 5 derniers exercices

Nature des Indications (en euros)	2001 / 02	2002 / 03	2003 / 04	2004 / 05	2005 / 06
<b><u>1- Capital en fin d'exercice</u></b>					
Capital social	7 072 542	7 072 542	7 072 542	7 080 342	7 080 342
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 536 271	3 536 271	3 536 271	3 540 171	3 540 171
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription	70 091	111 091	98 866	78 516	60 316
<b><u>2- Opérations et résultats de l'exercice</u></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	156 830 785	142 575 491	96 563 043	58 970 273	32 042 771
Résultats avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 189 711	5 065 436	(3 999 010)	(3 280 909)	(13 631 198)
Impôts sur les bénéfices	3 541 963	240 668	(76 436)	(3 930 919)	89 250
Participation des salariés due au titre de l'exercice	310 975				
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 932 844	(2 015 867)	(5 774 012)	(24 858 019)	(23 106 308)
Montant des bénéfices distribués	1 394 863				
<b><u>3- Résultats par action</u></b>					
Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,92	1,36	(1,11)	0,18	(3,88)
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,24	(0,57)	(1,63)	(7,02)	(6,53)
Dividende versé à chaque action	0,40				
<b><u>4- Personnel</u></b>					
Nombre de salariés	108	136	150	140	126
Montant de la masse salariale	2 847 706	3 512 790	3 925 352	3 789 998	3 337 088
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux ( sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	1 165 073	1 444 913	1 593 354	1 561 657	1 430 557

## **Rapport général des commissaires aux comptes**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bigben Interactive S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### ***Opinion sur les comptes annuels***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- l'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 2 de l'annexe.
- La note 3.5 de l'annexe qui expose les conséquences sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2005 d'une insuffisance de provision sur la créance rattachée relative à la participation dans la filiale Bigben Interactive GmbH.
- La note 2.1 de l'annexe concernant les changements de méthodes relatifs à la première application au 1<sup>er</sup> avril 2005 du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation d'un actif, et des règlements CRC 2003-07 et CRC 2002-10 relatifs à l'amortissement et la dépréciation des actifs.
- La note 2.2 de l'annexe relative au changement d'estimation qui a conduit la société à constituer une provision pour S.A.V. en fonction d'hypothèses de retours défectueux.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les autres éléments suivants :

#### **Continuité d'exploitation**

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les règles et principes comptables suivis par votre société, ainsi que la pertinence de l'information donnée dans les notes de l'annexe sur la situation du groupe au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

#### **Changements comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de méthodes comptables et du changement d'estimation mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

#### **Règles et principes comptables**

Les notes 2.6 et 3.4 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations financières, valorisation réalisée sur la base d'une approche impliquant des estimations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la Direction.

### Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, tel que décrit en notes 2.7 et 3.7 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ***Vérifications et informations spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion ne mentionne pas les informations prévues à l'article L.225-102-1, alinéas 1 et 2 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marcq en Baroeul et Roubaix, le 16 juin 2006

Les commissaires aux comptes

***KPMG Audit***

Département de KPMG S.A.

***Fiduciaire Métropole Audit***

*Christian de Brianson*

*Jean-François Pansard*

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Bigben Interactive S.A., relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice clos le 31 mars 2005 retraitées selon les mêmes règles.

### ***Opinion sur les comptes consolidés***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 5.3.1 aux états financiers concernant l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les autres éléments suivants :

#### Règles et principes comptables

La note 5.2.c) aux états financiers expose les conséquences des opérations de restructuration financière en cours.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

#### Estimations comptables

- La note 5.2.e) aux états financiers expose les conséquences sur les comptes consolidés de la mise sous administration en avril 2005 de la filiale Bigben Interactive UK Ltd et de l'arrêt de son exploitation au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le bien-fondé du traitement retenu et les informations fournies dans les notes aux états financiers.

- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, tel que décrit en note 5.3.8 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

#### Continuité d'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### ***Vérification spécifique***

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. A l'exception de l'incidence éventuelle du fait exposé ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marcq en Baroeul et Roubaix, le 28 août 2006

Les commissaires aux comptes

***KPMG Audit***

Département de KPMG S.A.

*Christian de Brianson*

***Fiduciaire Métropole Audit***

*Jean-François Pansard*